

ver dans un coin ou dans un autre des révélations inattendues sur des établissements religieux dont on ne soupçonnait pas l'existence, et dont beaucoup avaient disparu déjà au XII^e siècle, mais on ne rencontre sur Saint-Léger que des notes sans valeur, attestant le rôle secondaire et effacé de cette maison, qui ne fut jamais, comme à l'époque du diplôme royal de 995, qu'une pauvre *abbatiola*, et plus tard qu'un prieuré sans importance.

On peut donc discuter l'opinion de savoir si Glaber a fait ses études à Saint-Germain, puisqu'il ne l'affirme pas, mais, en dépit du passage équivoque de son récit, ce ne peut être à Saint-Léger, qui ne paraît avoir été qu'un simple pénitencier pour les religieux de Saint-Germain subissant une peine disciplinaire momentanée. Ce n'est pas là qu'il aurait pu acquérir ces connaissances dont il se montre fier, ni se trouver en rapport avec des religieux de tout âge qu'il énumère. On n'a même pas tenu compte du terme *aliquando*, dont il se sert en parlant de son passage dans cette maison.

Tout cela est encore à étudier, car la lumière est, comme on a déjà dit, loin d'être complète pour ce qui regarde Glaber et son époque.

LE MANUSCRIT DES MÉMOIRES DE TALLEYRAND.

Qu'il me soit permis de suppléer par la notice suivante à l'article intéressant de M. Flammermont, publié dans le dernier numéro de la *Revue historique*. Je suis de l'avis de M. Flammermont « que le manuscrit original des Mémoires de Talleyrand a réellement existé » et je suis à même de renvoyer à un morceau de ce manuscrit original *qui manque, si je ne me trompe, dans la copie de M. de Bacourt*. On doit la connaissance de ce morceau à la correspondance de G.-E. Oelsner et de Varnhagen de Ense (3 vol. Stuttgart, Kröner, 1865). Oelsner, conseiller de légation prussien, habitué de la société politique parisienne, fit savoir de Paris, le 16 juin 1821, à son ami Varnhagen :

Als Meister-und Cabinetsstück rühmte Baron Vitrolles, der die Talleyrand'schen noch ungedruckten Memoires gelesen, die Schilderung eines Concertes zu Valençay, wobei die spanischen Infanten den Tact schlugen, wie Leute pflegen, die zum erstenmal Musik hören. Mit dem

Geiste und dem Scharfblick einer spöttisch verschmitzten französischen Soubrette beobachtete der Hausherr die Verblüfften. Der Hauptgedanke dieser Denkwürdigkeit ist zu beweisen, dass Talleyrand von Anbeginn seines Einflusses auf rétablissement du pouvoir hingesteuert. Du pouvoir, das glaubt man gern. Aber Legitimität! Darum war es ihm schwerlich zu thun!

« Le baron de Vitrolles, qui a lu les Mémoires encore inédits de Talleyrand, vantait, comme un chef-d'œuvre, le récit d'un concert à Valençay. Les infants espagnols y battaient la mesure, comme cela est la coutume des gens qui écoutent, pour la première fois, de la musique. Le maître de la maison observait leur étonnement avec la mine spirituelle et fine d'une soubrette française espiègle. L'idée dominante de ces Mémoires est de démontrer que Talleyrand, dès le commencement de son influence, a préparé le rétablissement du pouvoir. Du pouvoir, je le veux bien. Mais du pouvoir légitime! Voilà ce qui, sans doute, n'était pas son but¹. »

Selon M. Flammermont, « les passages que Talleyrand lut à Vitrolles se retrouvent dans l'édition du duc de Broglie dont le texte concorde avec l'analyse de Vitrolles. » Je regrette de n'avoir pas à ma disposition en ce moment la notice sur le prince de Talleyrand, publiée à la suite des Mémoires du baron de Vitrolles. Mais j'ose soutenir que le passage communiqué (sans doute d'après le récit du baron de Vitrolles) par Oelsner à Varnhagen ne se retrouve pas dans l'édition imprimée. Or cela confirmerait la supposition qu'il y a eu un manuscrit original des Mémoires de Talleyrand différent de celui qui a été laissé par M. de Bacourt à M. Andral et publié par M. de Broglie.

Alfred STERN.

1. Voilà l'idée très ingénieuse de M. A. Sorel, exprimée, dès 1821, par C.-E. Oelsner. — Je ne voudrais pas laisser passer cette occasion de renvoyer les lecteurs de la *Revue historique* à la correspondance de C.-E. Oelsner et de Varnhagen, vol. III, p. 155 seq. et 185, où il est question de l'affaire Talleyrand-Savary (au sujet de la mort du duc d'Enghien), et aux souvenirs du baron de Barante, I, 120, 282.